



Mars 2025

# LE PETIT JOURNAL de Vaux



## Chères Valoises, chers Valois,

Ce petit journal vous propose une rétrospective de ces derniers mois et des futurs projets que la commune compte mener cette année.

Sur l'année écoulée, la majorité de nos engagements ont été tenus. notamment en ce qui concerne l'éclairage public avec le passage aux LEDs, la poursuite des travaux dans les écoles, le parking de la salle des fêtes...

Il nous reste certains travaux dont l'aboutissement, malheureusement, ne dépend pas de la Commune, mais des Bâtiments de France et des services cadastraux, pour lesquels nous avons bon espoir d'aboutir très rapidement.

Comme vous avez pu le constater, en 2024 la Commune, les Associations et les Bénévoles ont remis la Brocante à l'honneur en Septembre. Cette manifestation a été un véritable succès.

Merci à tous les participants.

Fin février 2025, nous avons eu le plaisir de nous retrouver lors du repas des Aînés et d'honorer notre centenaire Madame Suzanne CLEMENT, autour d'un excellent repas élaboré par notre valoise, Madame Virginie KOCH, de Passion Popote.

Cet évènement festif a été suivi d'un moment musical sur lequel des pas de danse ont terminé cette journée.

Comme nous nous y étions engagés cette année encore, notre budget communal 2024 est équilibré, et nous travaillons au budget 2025.

Pour arriver à l'ensemble de ces résultats, je tiens personnellement à remercier chaleureusement les enseignants, les agents du périscolaire, les agents de la Mairie, les conseillers municipaux ainsi que les associations pour l'ensemble des manifestations durant toute l'année, sans oublier les bénévoles qui s'investissent sans faille pour les animations de notre très beau village de Vaux.

De tout cœur avec les Valoises et Valois.

**Jean COMBELLES**



## Cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

A l'occasion de la cérémonie de commémoration du 79ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, en association avec le Souvenir Français, Monsieur le Maire a déposé une gerbe au pied du Monument aux Morts. A l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié a été servi sous la halle.

## Remise des livres

Le 25 juin 2024, s'est déroulée la remise des livres aux élèves des écoles élémentaire et maternelle pour les récompenser de leur travail effectué tout au long de l'année scolaire.



## Fête du village 2024

Les 14 et 15 septembre 2024, les associations Les passeurs d'en Vaux et Vaux Sports et Culture, avec le soutien de la Mairie, ont organisé la Fête du village.

Au programme : dépôt de gerbe au Monument aux Morts et remise des médailles, bal musette, restauration, danse, tournée des rubans, exposition et brocante. Les visiteurs étaient au rendez-vous, une belle réussite !



## Cérémonie du 11 novembre

Il y a 106 ans, le 11 novembre 1918, l'Armistice mettant fin à la Grande Guerre était signé. Afin de rendre hommage aux anciens combattants et honorer le devoir de mémoire, une gerbe a été déposée au pied du Monument aux Morts en association avec le Souvenir Français.

## Un médaillé à Vaux

Bravo à Gaëtan LORENZON, médaille de bronze au championnat de France de tir nature, catégorie U15 arc nu.



## Personnel Communal - Travailler à Vaux en été

Sous l'oeil attentif et bienveillant de Sylvain LATRAYE (au centre) employé communal, Arthur PFLIEGER (à gauche) et Maxime GUEUDIN (à droite), ont occupé une partie de leurs vacances comme employé saisonnier et ont participé à l'entretien de notre beau village.

Depuis octobre Monsieur Richard ZINTE a également rejoint l'équipe à plein temps.

**Si vous aussi vous souhaitez candidater pour la période estivale, merci d'envoyer votre CV et votre lettre de motivation par mail à la mairie : [mairievaux57@orange.fr](mailto:mairievaux57@orange.fr)**



*Crédit photo : Le républicain Lorrain*



*Madame Suzanne CLEMENT, doyenne du village*

## Le repas des Aînés

Dimanche 23 février 2025, la Municipalité a organisé le traditionnel repas des Aînés.

Après le repas préparé par Passion Popote, nos aînés ont investi la piste de danse sur la musique du DJ Divinarium.

Ce moment de convivialité était également l'occasion de mettre à l'honneur notre doyenne, Madame Suzanne CLEMENT, 100 ans.



## Tour d'horizon des travaux réalisés

Afin de préserver et d'améliorer votre cadre de vie, la commune et la métropole mènent des travaux d'entretien des infrastructures, des ouvrages et des équipements qui peuvent impacter votre quotidien. Retrouvez les chantiers réalisés, en cours et à venir.

Travaux de réhabilitation du parking du haut de la salle des fêtes avec remplacement de la barrière en bois, reprise de la bordure en ciment et marquage des emplacements de stationnement.



L'école maternelle a suivi une cure de rajeunissement avec la mise en place d'un nouveau bandeau sur l'arrondi de l'entrée de l'école, mise en peinture de la main courante de la rampe d'accès, des poteaux et de l'encadrement des baies vitrées, changement de la fontaine pour se laver les mains, de 2 caillebotis dans la cour de l'école et mise en place de pavés autobloquants.

L'installation de la fibre est terminée pour l'ensemble des bâtiments communaux ainsi que le passage aux LEDs pour l'éclairage public.



Un tableau numérique a été installé dans une classe de l'école primaire ainsi qu'un éclairage à LEDs.



Un défibrillateur automatique est maintenant apposé dans une armoire extérieure sur la façade de la mairie.

La remise aux normes des installations électriques de la mairie s'est poursuivie avec l'installation d'un coffret électrique, de nouvelles prises, de blocs de secours lumineux et d'un nouvel éclairage dans l'atelier municipal.

Une nouvelle cuve à carburant pour notre utilitaire ainsi qu'une tondeuse autoportée ont été achetées.



*Crédit photo Le républicain Lorrain*

### **Remise en état de l'horloge de l'église**

A l'automne, la société BODET est intervenue pour procéder au remplacement du moteur de l'horloge du clocher.

En effet, l'ancien système était devenu trop vétuste avec les années. Les cordistes ont dû sortir sur la façade pour procéder à la dépose des aiguilles, installer le nouveau moteur et la nouvelle tige de transmission, et enfin installer des aiguilles neuves. Le battant de la plus petite des trois cloches de l'église a lui aussi été remplacé suite à son usure.

## **Les travaux prévus pour 2025**

- Installation de bornes de recharge de véhicule sur le parking attenant au city stade.
- Travaux de réfection de voirie rue du Coteau et chemin de la Taye Gloriette.  
Des informations seront données aux riverains concernés sur les travaux programmés.
- Changement du revêtement plancher dans une des salles de classe de l'école élémentaire.
- Remplacement de sanitaires à l'école élémentaire.
- Remise en état de la cuisine du périscolaire et de la petite salle des fêtes, remise en peinture de la cuisine et des sanitaires.
- Acquisition de nouveaux bacs à sel pour l'hiver 2025-2026.
- Début des travaux pour le parking en cœur de village.
- Poursuite des aménagements du cimetière : nouveaux colombarium, nouvelles cuves, reprise de concessions, etc.

## Point infos

### Formation SST

Une formation Sauveteur Secouriste du Travail a été dispensée au personnel de la garderie communale, à l'ATSEM de l'école maternelle, à la directrice de l'école primaire et au personnel communal.



### Dossier maison de retraite

Le projet a pris du retard mais suit son cours.

Quel que soit le projet qui sera réalisé, cela nécessitera la création de place de parking. Une réunion est prévue fin mars pour prendre connaissance du rapport établi par les ABF.

Ce dossier est complexe car plusieurs acteurs sont concernés et pour pouvoir le mener à bien et dans de bonnes conditions, la mairie a obtenu un report de la date de règlement des sommes dues à l'EPFGE.

La mairie ne manquera pas de vous tenir informés des suites du dossier.

## Rappel

### Elagage des arbres et des haies

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Cela est nécessaire afin de ne pas gêner le passage des piétons et de ne pas constituer un danger en cachant par exemple les panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens (fils électriques, téléphoniques ou éclairage public). Lorsque le propriétaire riverain n'est pas en règle, sa responsabilité peut être engagée si un accident survient.

Pour rappel, les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

### Circulation

La vitesse est limitée à 30 km/h sur l'ensemble de la commune. Des contrôles aléatoires de vitesse seront réalisés par la police intercommunale.

Afin de faciliter la circulation, merci de respecter les places de stationnement.

Nous rappelons aux propriétaires, que les chiens doivent être tenus en laisse y compris lors des balades en forêt sur le ban de la commune.

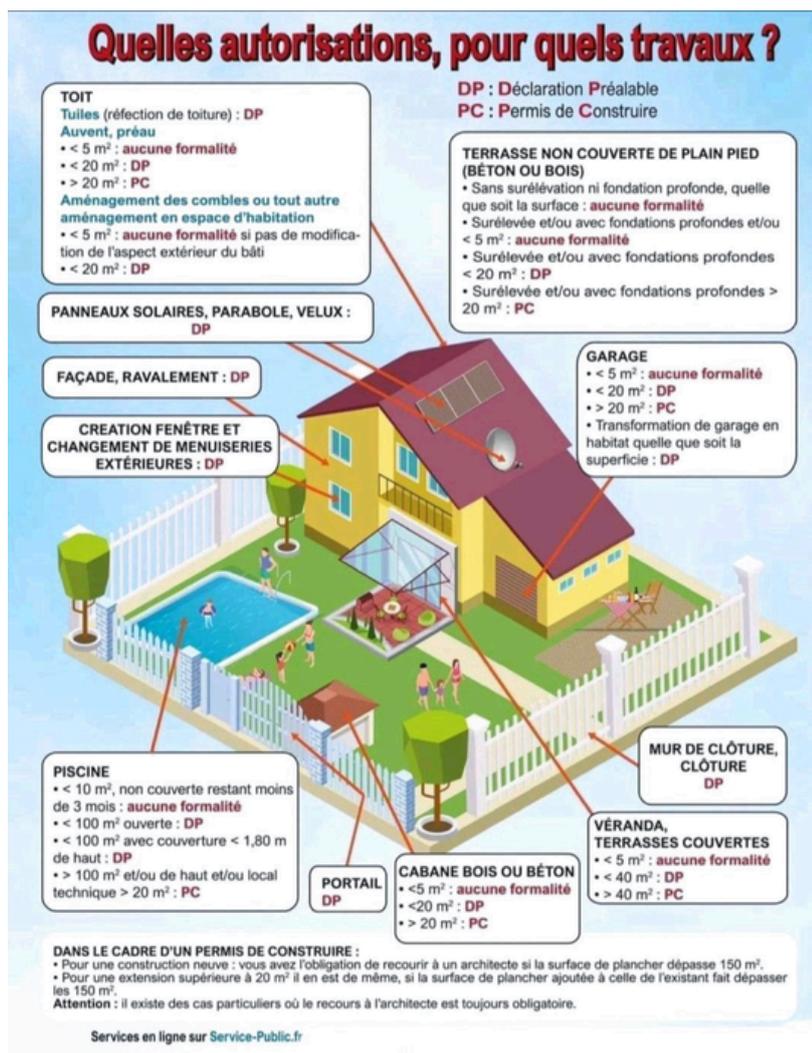
## Urbanisme

Depuis le 10 juin 2024, le PLUI (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) remplace le Règlement National Urbanisme (RNU) qui était applicable sur le territoire de la commune de Vaux.

Ce plan a pour objectif, en outre, de simplifier les règles qui s'appliquent à tout projet de construction et à les harmoniser à l'échelle intercommunale.

A ce sujet, si vous envisagez des travaux sur votre habitation, vous pouvez consulter le tableau ci-dessous qui vous indiquera les documents à compléter avant d'effectuer vos travaux.

Pour déposer et suivre vos demandes rendez-vous sur le portail urbanisme des communes de l'Eurométropole de Metz : <https://urbanisme.eurometropolemetz.eu/>



## A vos agendas !

- Les 3 et 4 Mai 2025 : Fête du Printemps (contact : Anne LEGRAND)
- Le 8 Mai 2025 à 11h au monument aux morts : Cérémonie civile de la Victoire 1945
- Le 13 Juin 2025 : Fête des écoles
- Le 14 Juillet 2025 à 11h au monument aux morts : Cérémonie civile de la Fête Nationale
- Les 13 et 14 Septembre 2025 : Fête du Village
- Le 11 Novembre 2025 à 11h au monument aux morts : Cérémonie civile de la commémoration des morts pour la Patrie et de l'Armistice 1918
- Marché mensuel de Vaux chaque 2ème vendredi du mois de 16h à 19h (contact : Anne LEGRAND)

## Etat civil

### Naissances :

- 03/02/2024 Charlie RODRIGUEZ
- 04/02/2024 Ambre RIVIERE
- 09/02/2024 Nelyas ALILECHE
- 06/04/2024 Daphné FRASELLE
- 17/10/2024 Charlie SIMON WILPERT
- 19/12/2024 Agathe HEE
- 30/12/2024 Hender PERSTNER

### Mariages :

- 20/07/2024 Julien DAMAR et Aurore FAVRE
- 21/09/2024 Daniel SCHOENACKER et Christine MARTIN-VATRY

### Décès :

- 02/04/2024 Etienne RIBAS
- 05/07/2024 Monique, Henriette, Georgette GELZ épouse RAJECKI
- 06/11/2024 Julien, Robert MOUCHARD
- 24/12/2024 Gabriele, Silvia, Martha GANTER épouse POUSSIER

### Un projet de mariage, de PACS, de reconnaissance de votre enfant, de changement de nom ?

Pour tout renseignement, adressez-vous en Mairie de Vaux !

03 87 60 08 56 - mairievaux57@orange.fr

# VOUS EMMENAGEZ A VAUX ?



**Pensez à vous présenter en Mairie :  
c'est OBLIGATOIRE pour tous !**

- Pour l'inscription en population
- Pour les listes électorales
- Pour rencontrer les élus
- Pour connaître la vie locale

## Questions fréquentes



### J'ai besoin de refaire ma carte d'identité ou mon passeport, quelle démarche dois-je faire ?

Vous pouvez compléter la pré-démarche en ligne sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
Ensuite vous devez prendre rendez-vous dans une mairie équipée (autour de Vaux : Ars-sur-Moselle, Montigny-lès-Metz, etc.)

Si vous avez besoin d'aide, prenez contact avec la Maison France Service d'Ars-sur-Moselle ([09 71 04 73 00](tel:0971047300)). Ils pourront vous accompagner.

### Ma poubelle est détériorée, à qui dois-je m'adresser ?

C'est l'Eurométropole de Metz qui s'en occupe ! Vous pouvez les contacter au 03 87 20 10 00 ou sur Internet sur le site <https://www.eurometropolemetz.eu/les-services/dechets/>

## Inscriptions scolaires - Rentrée 2025



### Marche à suivre pour les familles des enfants :

- Nés en 2022 (3 ans révolus en 2025) et entrant en petite section.
- Entrant au CP.
- Nouveaux arrivants dans les écoles de la commune, quel que soit le niveau.

1. **A partir du Mardi 1er Avril 2025, passage en Mairie de Vaux** lors des permanences (mardis et jeudis de 14h à 19h) avec présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. La Mairie délivrera un certificat d'inscription.

Les parents qui résident dans une autre commune ou qui souhaitent inscrire leurs enfants dans une autre école doivent se présenter en Mairie pour obtenir une dérogation.

2. **Le Vendredi 9 Mai 2025 de 16h00 à 18h00 : inscriptions dans les 2 écoles.**

Les parents devront amener :

- le carnet de santé ou une photocopie des pages des vaccinations,
- le certificat d'inscription délivré par la Mairie de Vaux,
- le certificat de radiation si l'enfant était scolarisé dans une autre école.

Les parents qui ne sont pas disponibles à cette date devront rapidement contacter l'école pour prendre un autre rendez-vous.

Pour la maternelle, l'enfant devra être présent : une photo sera prise afin de préparer les étiquettes pour la rentrée.

Une petite visite de l'école est prévue pour chaque enfant.

Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants dans une autre école devront le signaler par téléphone ou par mail à l'école.

## Infos pratiques et numéros utiles



**Médecin de garde** (Médigarde Lorraine ) 0 820 33 20 20

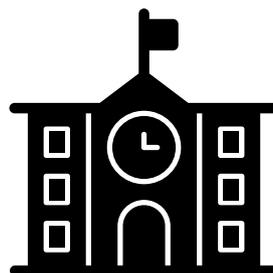
**Réséda urgences dépannage** : 0 969 36 35 10  
en cas de problème électrique

**SIEGVO** : 03 87 53 40 43  
en cas de fuite sur le réseau d'eau potable

---

**MAIRIE DE VAUX (Moselle)**  
6 Place de la Mairie 57130 VAUX  
03 87 60 08 56 - mairievaux57@orange.fr

**Ouverture du secrétariat :**  
Lundi et Vendredi : 8h30-12h / 13h-16h  
Mardi et Jeudi : 8h30-12h / 13h-19h  
Mercredi : 9h-12h



**Ouverture au public** : Mardi et Jeudi de 14h à 19h.

**Permanence des élus** : Mardi et Jeudi de 18h à 19h.  
**Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.**

---

**Site internet** : [www.mairievaux57.fr](http://www.mairievaux57.fr)



**Réseaux sociaux** : Sit'habites Vaux#Mairie

